29 avr 2022 -16:56

Appartient à Conseil des ministres du 29 avril 2022

Fonction publique : monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et de la secrétaire d'État au Budget Eva De Bleeker, le Conseil des ministres a pris acte du rapport sur le monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel, sur base des données de décembre 2021.

Un monitoring régulier des crédits de personnel est organisé pour toute la fonction publique fédérale.

Le Conseil des ministres a pris connaissance : -

- des résultats du rapport 'Réalisation des crédits de personnel 2021'
- des résultats du rapport 'Monitoring du risque du dépassement des crédits de personnel pour 2022 et 2023 sur la base des données salariales de décembre 2021'

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
https://desutter.belgium.be
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
https://debleeker.belgium.be
info.debleeker@just.fgov.be

Bavo De Mol
Porte-parole
+32 476 60 08 91
bavo@debleeker.be

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@debleeker.be

© 2022 - news.belgium.be